

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'INSTITUT
31 MARS 2025
14H-17H**

Table des matières

Membres avec voix délibérative	1
Membres avec voix consultative	1
1. Introduction	2
• Informations de la Direction	2
• Approbation du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2025	2
2. Vie de l'Institut	2
• Présentation de la nouvelle organisation des responsabilités	2
• Sortie du domaine d'un véhicule de l'Inspé	3
3. Formation et Vie étudiante	3
• Calendrier universitaire 2026-2026	3
• Partenariats	3
• Fonds d'intervention pédagogique (FIP)	5
• Modification de l'offre de formation : nouvelles maquettes	6
4. Recherche et innovation	8
• COSP	8
• Présentation du Projet ITE4DEM	8
5. Questions diverses	9
6. Annexes	10

Présents

Membres avec voix délibérative

Présent.e. s. : Mesdames et Messieurs Didier BARD ; Patrice BONNET ; Franck BRILLET ; Pierre DESBIOLLES ; Laurence ESPINASSY ; Nathalie GAUDY ; Thibaut GUERIN ; Vincent GROSSTEPHAN ; Patrice LAISNEY ; Sarah LALLEMAND ; Pierre PARIAUD ; Guillaume PONTHEU ; Vincent VALERY ; Gwladys VASSEUR.

Représenté.e. s. : Mesdames et Messieurs Clarisse ANGELIER représentée par Vincent VALERY ; Michel ARTAUD par Sarah LALLEMAND ; Jean-Yves BESSOL par Gwladys VASSEUR ; Sophie DE CACQUERAY par Patrice BONNET ; Stephan ENOCH par Patrice LAISNEY ; Sophie FOUACE par Didier BARD ; David GALTIER par Franck BRILLET ; Pierre HUGUET par Nathalie GAUDY.

Excusé.e. : Mesdames Clarisse ANGELIER ; Michèle ARTAUD ; Jean-Yves BESSOL ; Sophie DE CAQUERAY ; Stefan ENOCH ; Sophie FOUACE ; David GALTIER ; Suzanne GUILHEM ; Pierre HUGUET ; Christelle JABLONSKI-CASTANIER.

Membres avec voix consultative

Présent.e. s. : Mesdames et Messieurs Véronique AUGÉ ; Pascale BRANDT-POMARES ; Claire ENEA-DRAPEAU ; Caroline GAREAU ; Maria IMPEDOVO ; Christine LE MERO ; Jean-François RANUCCI ; Olivier VORS.

Excusé.e. s. : Mesdames et Messieurs Jérémy CASTERA ; Boumedienne FEGHOUL ; Valérie MAILHES ; Aurélie PASQUIER BERLAND ; Christine POPLIMONT ; Pascal TERRIEN ; Rachid ZAROUF.

Invité.e. s. : Mesdames Muriel DER HAROUTUNIAN ; Anaïs TREMEGE ; Isabelle GUETCHOUDIAN ; Isabelle LANG ; Isabelle BEURROIES ; Sabine ROPARS ; Maeva RIBAULT--MARQUES.

Excusé.e. s. : Mesdames et Messieurs Nicolas MASCRET ; Heidi OSTERWALDER.

1. Introduction

- **Informations de la Direction**

Pierre DESBIOLLES : Je vous remercie d'être tous et toutes présents à ce Conseil d'Institut, en particulier les élus étudiants.

Pascale BRANDT-POMARES : Nous y reviendrons sûrement mais vous savez que la réforme des enseignants a été annoncée. Vous trouverez sur le site du ministère des informations qui vont dans le sens d'une nouvelle réforme reprenant des éléments annoncés en juillet 2024, et vraisemblablement pour une mise en œuvre du concours en licence dès 2026. Cependant nous n'avons pas plus d'information pour le moment.

Je salue la présence des étudiants car très souvent vos voix sont manquantes et nous faisons de notre mieux pour penser les choses pour vous mais il n'est que profitable que vous le fassiez dans les instances.

Pour débiter les informations, au niveau local tout d'abord, concernant nos relations avec l'INCIAM : nous sommes depuis la création de cet institut rattachés et portés par des collègues à l'origine de l'UFR ALLSH, et nous sommes depuis toujours rattachés à l'INCIAM. Nous possédons des unités d'enseignement liées à la créativité qui se font dans le cadre de l'INCIAM et dans nos masters. Cela va permettre à l'INCIAM de l'afficher officiellement puisque la spécificité de la formation de ces instituts dans amU est qu'elles ne portent pas de formations, car celles-ci sont portées par les composantes. Il y a donc des formations conçues, voulues et prévues par l'INCIAM qui sont portées par l'UFR ALLSH. Mais il y aussi des formations à l'Inspé et dans cette volonté l'INCIAM pourra dorénavant taguer certaines de ces formations.

- **Approbation du Procès-Verbal de la séance du 27 janvier 2025**

Le Procès-verbal de la séance du 27 janvier 2025 est adopté à l'unanimité par le Conseil d'Institut.

2. Vie de l'Institut

- **Présentation de la nouvelle organisation des responsabilités**

Pascale BRANDT-POMARES : L'organigramme qui formalise cette organisation est quasiment finalisé. Il a connu certaines évolutions suite aux concertations des principaux intéressés et à la circulation de l'information sur cette évolution. Nous aurons aujourd'hui non plus cinq pôles administratifs, mais un sixième pôle qui n'aura pas de responsable de pôle, mais qui a néanmoins à sa tête la directrice administrative adjointe. Deux pôles voient aussi leurs intitulés modifiés, le Pôle Ressources Numériques devient le Pôle Ressources Numériques et Innovations, et le PRCIE devient le Pôle Recherche, Développement et Coopération Internationale en Education. C'est un travail voulu et porté par la direction mais c'est aussi et surtout un travail de l'équipe de direction.

Caroline GAREAU : C'est un travail que nous avons commencé il y a quatre mois en consultant l'ensemble des responsables de pôle et des personnes qui sont directement affectées par le changement de leur organigramme ainsi que l'ensemble des services administratifs. Anaïs TREMEGE a pris son poste le 3 mars dernier en tant que Directrice administrative adjointe et donc la responsabilité du sixième pôle, le Pôle Pilotage et Projet, dans lequel on pourra retrouver les affaires générales, les ressources humaines et la communication.

Ensuite, l'autre mouvement majeur, c'est notamment les responsabilités des sites d'Aix et de Marseille, qui passent sous la responsabilité du Responsable du pôle patrimoine et

logistique, Boumedienne FEGHOUL. Ainsi que trois créations de postes, ou transformations de postes au sein du site d'Aix-en-Provence, avec deux adjoints coordinateurs administratifs et adjoints coordinateurs techniques, ainsi qu'un poste d'adjoints coordinateurs administratifs et techniques sur le site de Marseille.

- **Sortie du domaine d'un véhicule de service de l'Inspé**

Caroline GAREAU : Il s'agit d'une Clio qui est entrée au service de l'Inspe en octobre 2009, donc depuis 15 ans, que nous avons remplacée par un véhicule électrique (une 208). Nous devons la remettre au domaine de l'université.

La sortie du domaine du véhicule de service AD-207-FG de l'Inspé est adoptée à l'unanimité par le Conseil d'Institut.

3. Formation et vie étudiante

- **Calendrier universitaire 2025-2026**

Patrice BONNET : (Annexe 1) Il s'agit de discerner les semaines de rentrée. Nous sommes en contrôle continu intégral, où vous pouvez voir apparaître les congés pour les différentes mentions. Deux parcours n'ont pas de vacances clairement affichées car ils sont en apprentissages ou bien le calendrier est plus complexe puisque les apprentis prennent tout ou une partie des congés en fonction de leur entreprise.

La dernière nouveauté dans ce calendrier, c'est la publication des résultats. Jusqu'alors nous affichions à l'échelle d'amU les jurys et les semaines de ces jurys mais réglementairement ce sont les dates de publication des résultats. Nous avons placé les jurys et les dates de publications maximales, c'est-à-dire deux semaines après. Ce qui entraîne un début des jurys en juillet pour les Master 2 et en septembre pour les Mentions 4 qui sont en apprentissage.

Concernant la Licence, c'est un découpage en semestre, avec une semaine de coupure pour les délimiter. Nous avons aussi un jury de semestre avec une date de publication au mois de février.

Ce sont les mêmes calendriers que l'année passée car nous avons déjà les parcours en apprentissage l'année dernière.

Thibaut GUERIN : Concernant le calendrier des Masters 2, il y a des journées d'accueils, est-ce la même chose que les journées portes ouvertes ?

Patrice BONNET : Nous avons affichés les dates clefs, avec les journées d'accueils que vous avez vécus en septembre à ne pas confondre avec les journées portes ouvertes qui se tiennent en février.

Les calendriers universitaires 2025-2026 sont adoptés à l'unanimité par le Conseil d'Institut sous réserve d'un ajout d'une semaine de congés dans le calendrier de la Mention 4 sauf pour le parcours NEO et CMFHS.

- **Partenariats**

Patrice LAISNEY : (Annexe 2) Nous avons décidé de donner un exemple de partenariat et d'illustrer un peu plus en détails les formes que peuvent prendre ce partenariat. Je remercie Lou GIRAUD dans le suivi des conventions de partenariat. Nous possédons des partenaires dans plusieurs domaines, que ce soit dans les actions culturelles, dans la formation et le numérique. Mais aussi des partenariats historiques et sociaux que sont la MAIF, la MGEN, la CASDEN, les éditeurs. Depuis plusieurs années, nous avons de plus en plus de partenariats dans le domaine de la santé et du soutien scolaire. Ces partenariats

sont mis en place pour que les étudiants se mobilisent dans des actions au sein de ces associations.

Je souhaiterais faire un focus sur le Planning familial 13, qui illustre et impact des différentes dimensions de notre formation.

Pour citer les termes de la convention, « ancrer les formations dans une dynamique pluri-catégorielle, développer les compétences transversales du métier en prenant appui sur les compétences psychosociales et intégrer le parcours éducatif de santé PES au sein des pratiques enseignantes ».

Le partenariat avec le Planning Familial 13 intervient dans plusieurs aspects de la formation. Notamment celui de la formation des formateurs au travers de notre dispositif « Aide au développement professionnel des enseignants », dispositif ADPE, où deux modules sont proposés.

C'est un module niveau 1 sur 5 jours et niveau 2 sur 3 jours qui prévoit des observations en classe du projet PRODAS dans un lycée professionnel à la Viste à Marseille et qui a pour l'instant concerné 12 enseignants.

Le planning familial et l'ARS, notamment, financent et nous donnent des moyens pour faire vivre ce dispositif ADPE.

Des enseignants de l'Inspé peuvent se former au développement de ces compétences.

Deuxième aspect de ce partenariat, le partenariat formation initiale dans le cadre du Master Maths, des UE3, niveau 1, niveau 2.

Cette année, 210 étudiants ont suivi cet enseignement dans le cadre des UE3 entre les sites d'Aix-en-Provence, Marseille et Avignon.

Ce partenariat est mobilisé sur la formation des formateurs mais aussi dans nos mentions à différentes échelles.

Le planning 13 met à disposition des ressources et intervient sur le volet éducation à la sexualité au sein du parcours biotechnologie et STMS en M1, cette année pour 14 heures. L'idée, c'est de déployer un dispositif similaire au sein de l'UE3 sur Avignon avec le planning 84 pour le premier degré.

Nous couvrons quasiment tous les aspects de nos formations. Nous avons mis en place une évaluation du dispositif par la recherche afin d'évaluer l'impact du déploiement de PRODAS. Pour l'instant, cela porte seulement sur les écoles maternelles.

Nous avons des perspectives de développement car c'est un partenariat qui vit et que nous pouvons encore développer. Nous envisageons un déploiement au sein des autres mentions et autres parcours du master MEEF dans le cadre notamment de la culture commune.

Gwladys VASSEUR : Je me permets d'intervenir en tant que référente académique sur les luttes contre les discriminations et égalité-diversité. Je voulais signaler que nous avons une réunion prévue justement pour faire le point sur ces partenariats et notamment les éducations transversales qu'elles permettent.

Nous avons pour projet de pouvoir, de l'extérieur, avoir une visibilité sur cette culture commune offerte aux étudiants de master, afin de savoir à quelle sensibilisation ils sont assurément exposés. Et comment nous pouvons aussi, au-delà des partenaires avec lesquels vous travaillez, peut-être s'associer sur ce qui est de l'ordre du commun.

Nous savons qu'il y a des sollicitations régulières de certains experts au sein de l'Académie. Et je trouve qu'il est intéressant de le rendre aussi visible pour nous et nous assurer qu'on récupère les FSTG aussi de cette sensibilisation qui a été faite en amont.

Dans quelle mesure les choses sont obligatoires ou facultatives ? Est-ce qu'elles dépendent de choix ou pas des étudiants ?

Patrice LAISNEY : Non, mais il faut que vous reveniez vers nous pour que le travail entamé sur la culture commune puisse se poursuivre.

Pascale BRANDT-POMARES : Une information que certains d'entre vous connaissent, la lutte contre les discriminations m'y a fait penser. Et c'est aussi pour donner la dimension plus globale de partenariat dans les formations, mais ça peut aussi créer des conditions qui amènent à pouvoir entamer de nouveaux projets du fait de leur création.

Et dans ce cadre-là, nous avons la chance d'avoir Lilian Thuram, qui viendra et ce sera l'occasion pour les étudiants de débattre avec lui sur ces questions de discrimination.

Des collègues dont Véronique AUGÉ, qui est ici présente et Stéphane MOURLANE sont investis dans l'organisation. Mais ce débat peut voir le jour justement car il existe une fondation Lilian Thuram, qui est en partenariat avec la CASDEN.

Et c'est grâce à notre partenariat avec la CASDEN que nous avons pu organiser cette manifestation dont on espère qu'elle aura un grand succès auprès des étudiants.

Nous vous préviendrons dès que les inscriptions ouvriront.

Maeva RIBAUT--MARQUES : Cette rencontre sera-t-elle sur un campus spécifique ou va-t-elle être retransmise sur tous les sites ?

Pascale BRANDT-POMARES : Nous sommes en train d'organiser pour que tous les étudiants puissent y accéder.

Pierre DESBIOLLES : Y a-t-il d'autres nouveaux partenariats cette année ou ce sont seulement des reconductions à l'identique ?

Pascale BRANDT-POMARES : Il y en a qui sont en gestation, je pense à celui avec l'AGEEM qui vient déjà dans nos locaux pour faire des rencontres annuelles. La question de l'école maternelle est extrêmement importante pour les professeurs des écoles. Nous souhaiterions faire en sorte que ce partenariat aille au-delà de l'accueil dans nos locaux.

• **Fonds d'intervention pédagogiques (FIP)**

Pascale BRANDT-POMARES : Le Fonds d'intervention pédagogique à l'université, le FIP, est un moyen de financer des projets suite à un appel à projet lancé par la direction de la formation et qui permet aux composantes de faire remonter des projets pédagogiques qui nécessitent un financement.

L'enveloppe globale est de 200 000 euros et la répartition des projets est faite par une commission ad hoc qui expertise les dossiers et attribue les fonds selon des critères que la commission se donne. Ces critères sont présentés en CFVU au moment où l'appel à projet est arrêté, et sont classés par la CFVU un fois le processus terminé.

Cette année, trois projets ont été présentés par l'Inspé, seulement deux ont été retenus. Je pilote les travaux de cette commission en tant que vice-présidente déléguée à l'innovation pédagogique universitaire et il arrive que le classement de la commission ne soit pas celui de la composante de rattachement.

Sur les projets que nous avons proposés, la web radio a été classée en premier et sera financée. J'ajoute que parmi les critères il faut un cofinancement des UFR.

Le deuxième projet portait sur un équipement lié à l'utilisation d'outils numériques collaboratifs et d'espaces flexibles. Il n'a pas été retenu, donc il ne sera pas financé par le FIP.

Et le troisième projet qui permet à nos étudiants de pouvoir rester au sein de l'Inspé afin d'obtenir leur diplôme tout en étant bien équipé.

Jean-Francis RANUCCI : Dans le but de renouveler les cadres car il ne restera bientôt qu'une seule personne pour assurer cette formation SST que nous sommes obligés de dispenser à tous nos étudiants du parcours PE ainsi qu'à ceux des autres parcours. Nous formons sur les UE3 environ une centaine d'étudiants toutes filières confondues. Nous demandons à des volontaires sur différents sites pour permettre de déployer ces formations et de pérenniser la formation. Grâce au FIP, la formation sera prise en charge et permettra aussi de pouvoir renouveler le matériel qui est vieillissant.

Pascale BRANDT-POMARES : Il y a une demande des étudiants afin de pouvoir obtenir cette attestation obligatoire, le PSC1 ou la formation SST et se présenter au concours. amU propose des formations sur chaque site afin de permettre aux étudiants de pouvoir se former, comme nous avons pu l'observer sur le site d'Avignon.

Thibaut GUERIN : Dans le cas où un site ne pourrait pas obtenir une formation car trop peu d'étudiants, les associations étudiantes peuvent se mobiliser afin de demander une formation PSC1 gratuitement.

Véronique AUGÉ : Concernant la web radio, le projet est né avec l'obtention d'une dotation et d'un équipement permettant de produire des enregistrements et de développer l'éducation média et l'information dans les établissements scolaires. Nous avons demandé le même type de dotation pour l'Inspé. L'idée était de pouvoir avoir un espace.

Le projet porté lors du FIP s'intitule « Faire entendre sa voix ». Il s'agit de développer l'EMI au travers de cette web radio, ainsi qu'un projet d'espace musical porté par Serge MAZEAU ici à l'Inspé. L'idée était d'avoir un espace de création et de présentation de production musicale qui réunirait enseignants et étudiants. Enfin, un troisième axe autour du théâtre. Nous souhaitons valoriser et présenter l'ensemble de ces travaux. Ce projet est porté par l'équipe pilote Ampiric, par Perrine MARTIN et Julien GARRIC.

Pierre DESBIOLLES : Est-ce que vous avez des thématiques, déjà, pour le projet 1, celui dont vous avez parlé initialement, des thématiques que vous allez aborder dans votre web radio ? Ce sera très libre ou ce sont des thématiques qui ont déjà été identifiées ?

Véronique AUGÉ : Plutôt que des thématiques, disons qu'on utilise déjà la web radio dans certaines formations, notamment dans l'UE3, éducation, médias et l'information.

Mais c'est utilisé aussi par l'atelier théâtre qui travaille sur des productions en présentiel, sur scène, mais aussi sur des productions radiophoniques. Nous organisons une formation au mois de mai, sur deux jours sur le site d'Aix.

Il y aura à l'issue, peut-être entre 15 et 20 collègues qui seront formés à l'usage de cette radio.

Pierre DESBIOLLES : Est-ce que ce sera une écoute libre ?

Véronique AUGÉ : Pour l'instant, les quelques productions, puisqu'il y a déjà 3 ou 4 productions réalisées, sont sur Amupod, dans l'espace dédié à l'Inspé, et c'est dans une rubrique spécifique web radio. Seulement dans l'intra amU.

Thibaut GUERIN : Vous avez parlé de production musicale, avez-vous déjà du matériel ?

Véronique AUGÉ : Ce projet permet justement de demander la dotation concernant l'équipement. Ce qui peut être du mobilier ou bien en l'occurrence des instruments de musiques. Nous allons donc pouvoir passer commande. Concernant l'aménagement des salles, c'est une question qui concerne la gestion des sites.

• **Modification de l'offre de formation : nouvelles maquettes**

Pascale BRANDT-POMARES : Je voudrais préciser que nous avons rendu un dossier d'accréditation comme nous devons le faire. La réforme arrive en mars et nous aurions dû proposer des modifications de l'offre de formation en lien avec ce dossier d'accréditation lors de ce conseil. Nous avons décidé d'attendre les textes et de sursoir à toutes modifications pour les mentions 1, 2 et 3 mais pas pour la mention 4. L'attente de la réforme nous oblige à sursoir sur toutes les modifications de maquette en l'état actuel des choses.

Patrice BONNET : Effectivement, nous avons annoncé au dernier Conseil d'Institut que nous devons voter un ensemble de modifications des maquettes. Nous avons gelé les mentions 1, 2 et 3.

Cependant, nous avons choisi de poursuivre le travail dans la mention 4 qui avait déjà amorcé la réflexion et la construction l'an dernier.

Et c'est dans ce cadre-là que l'on va faire voter ces modifications de maquettes.

Ces documents sont différents de ceux que nous avons pu faire voter les années précédentes puisque précédemment, on les faisait voter après une saisie dans l'application PACOME qui est actuellement mise à jour et de ce fait indisponible.

Dans le dossier d'accréditation concernant la mention 4, (**Annexe 3**) nous avons quelque peu modifié les intitulés de parcours type en fonction des compétences à développer dans ces parcours-là. Le parcours formation et accompagnement qui est l'ancien parcours responsable de formation. Nous avons gardé le parcours ingénierie, donc pédagogie numérique. Le parcours conception en management et formation en santé, sécurité et environnement qui était l'ancien hygiène, sécurité et environnement, le parcours métier recherche et expertise en formation et rédacteur pro.

La première grande modification des maquettes, c'est qu'elles ont été construites en bloc de compétences (BCC). Chaque BCC correspond à un ensemble homogène de compétences que l'on souhaite développer, avec une contrainte dans l'accréditation de l'université : tous les parcours d'une même mention doivent avoir un BCC commun. Chaque BCC va mobiliser un ensemble de ressources et parmi ces ressources, des unités d'enseignements. Nous avons fait le choix de n'avoir qu'une seule UE dans une approche matricielle, donc par BCC. Chaque BCC, chaque UE a été décliné comme nos maquettes actuelles en attendus de formation. Ces attendus de formation ont été ensuite déclinés en niveau de maîtrise d'apprentissage.

Les crédits, les ECTS, puisque vous savez que l'on crédite un master avec 120 ECTS, vont être portés uniquement par les unités d'enseignement.

Jusqu'à présent, depuis 2021, les crédits étaient portés par les attendus de formation.

Nous avons fait le choix, en structurant en bloc de compétences de faire porter les crédits par les UE, comme cela se fait à l'échelle de l'université. Ce qui implique qu'un étudiant qui redouble, gardera le bénéfice des UE qui auront été validées et créditées l'année en cours. En revanche, les attendus, s'ils sont partiellement validés au sein d'une UE, devront être entièrement validés l'année suivante.

Dernier point sur l'organisation de ces maquettes, elles ne sont structurées qu'en deux colonnes, Master 1 et Master 2. Nous avons fait le choix de les annualiser. Jusqu'à présent, nos maquettes étaient structurées en semestre. Malgré tout, au regard de la manière dont nous abordions l'approche par compétence, nous n'avions pas de jury de fin de semestre impair au mois de janvier. Nous avons des commissions de régulation mais nous avons structuré malgré tout en semestre.

Nous avons mis en place une annualisation complète des maquettes, il y aura une année de M1, une année de M2 avec une obligation de réunir des commissions de régulation au moins une fois en janvier de manière à ce que tous les étudiants puissent avoir un retour sur les compétences, les attendus et sur l'avancée de leur année.

Je remercie tous les responsables de la mention 4 mais aussi des mentions 1, 2 et 3 qui ont énormément travaillé depuis plusieurs mois. Dans la mention 4, il y a eu un gros travail qui a été fait de manière à pouvoir structurer, en termes de soutenabilité de l'offre de formation. Puisque dans l'offre de formation, nous avons une contrainte en lien avec l'accréditation d'amU, concernant les volumes horaires en particulier des Masters 1 qui doivent être de 365 heures. Nous avons été obligés d'augmenter certaines options, l'option pratique inclusive et accessibilité, le parcours recherche et expertise en éducation et le parcours rédacteur professionnel. Ce qui fait que notre offre augmente en volume horaire et en soutenabilité mais pas excessivement du fait de mutualisation, nous travaillons encore dans le cas de la mention 4 sur les options et entre les parcours. La deuxième raison en termes de soutenabilité c'est d'être passé sur des parcours en apprentissage qui entraînent eux aussi une augmentation de la volumétrie et qui limite les mutualisations.

La modification de l'offre de formation et des nouvelles maquettes sont adoptés à l'unanimité par les membres du Conseil d'Institut.

4. Recherche et Innovation

- **COSP**

Pascale BRANDT-POMARES : Après les modifications que nous avons faites, la première séance du COSP a eu lieu. Le COSP va sans doute mener son propre plan de travail. Cette première réunion a été extrêmement instructive. Le COSP souhaiterait s'orienter vers des préoccupations que le Conseil d'Institut partage mais pour lesquels le COSP pourra y consacrer plus de temps. Parmi les questions qui pourront être traitées par le COSP il y a entre autres la question sur l'articulation recherche-formation-terrain ainsi que la dimension sur l'adossement à la recherche et l'élaboration des mémoires.

Thibaut GUERIN : Quelles sont les préoccupations du COSP par rapport à l'Inspé ?

Pascale BRANDT-POMARES : Le COSP est une instance de l'Inspé, il s'agit du Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique. La dernière réglementation obligeait les Inspé à avoir un Conseil d'Institut et un COSP or nous faisons fonctionner ce COSP dans le Conseil Consultatif d'Institut dans lequel nous finissions par avoir du mal à faire vivre toutes les instances. Lors d'un travail sur nos différents textes, le Règlement Intérieur et les Statuts, nous avons supprimé le Conseil Consultatif d'Institut et la Commission de Recherche. Et nous avons décidé de faire vivre le COSP qui possède une composition très limitative et restrictive avec seulement 12 membres en ce qui nous concerne. Mais nous invitons plus largement ; malheureusement le COSP ne prévoit pas la représentation des étudiants.

- **Présentation IDE4DEM**

Maria IMPEDOVO : (Annexe 4)

Pierre DESBIOLLES : La réponse sera en août donc à la rentrée nous pourrons faire un point sur l'avancement de ce projet.

Thibaut GUERIN : Vous avez présenté 5 blocs, ce qui implique que toutes les universités partenaires vont avoir un bloc attribué ?

Maria IMPEDOVO : Toutes les universités participent à toutes les activités mais dans chaque bloc il y aura un leadership, un responsable sur les résultats. Un collectif d'enseignants-chercheurs va être constitué autour de ce projet et nous invitons les collègues qui souhaitent participer à se joindre à nous.

Pascale BRANDT-POMARES : Je trouvais très important que ce projet soit présenté. Bien sûr grâce au PRC DIE, nous avons le soutien administratif permettant d'accompagner ce type de projet.

Et dans cet optique, comme ce qui a pu être fait dans le cadre d'Ampiric ou bien d'UNI-T, nous nous engageons à venir, malgré la réforme, soutenir ces projets. Nous pouvons notamment évoquer l'appel à projets autour de l'éducation et du numérique qui devrait arriver et des appels à projet Erasmus+ dans lesquels l'Inspé sera forcément positionné sur les questions d'éducation.

5. Questions diverses

Pierre DESBIOLLES : Nous avons reçu une question de la part de la liste un Inspé collégial et participatif : "Comme cela a été le cas l'an dernier, le collectif intersyndical souhaite organiser, lors du séminaire des formateurs des 30 juin, 1er et 2 juillet, une demi-journée de réflexion collective ouverte à toutes et à tous (syndiqués et non syndiqués, personnel enseignant et BIATSS), sur un certain nombre d'enjeux relatifs à la formation, aux missions des Inspé, aux conditions de travail collectif etc. Il propose donc que cette demi-journée soit inscrite dans le programme institutionnel de ces 3 journées".

Pascale BRANDT-POMARES : Nous l'avons fait l'année dernière, en revanche nous pouvons rajouter le fait que ce n'est plus un programme institutionnel mais que cela s'organise avec le programme institutionnel.

Pierre DESBIOLLES : La deuxième question vient des étudiants que je laisse prendre la parole.

Thibaut GUERIN : Je profite du Conseil d'Institut pour parler de certains parcours de l'Inspé qui ont de gros problèmes d'emplois du temps, surtout des MEEF 1. Souvent les emplois du temps ne sont pas mis à jour et nous ne pouvons y avoir accès, la synchronisation ne se fait pas et certains emplois du temps ne sont plus accessibles.

Pascale BRANDT-POMARES : Merci de nous faire remonter cette information. J'apprécierais ne pas être informée de dysfonctionnement lors d'instance mais lorsqu'ils se produisent. Il ne faut pas hésiter à nous faire remonter des problématiques. Il faut que nous réglions ce problème rapidement car il n'est pas normal que des étudiants ne puissent avoir accès à leurs emplois du temps. Nous allons y remédier ensemble.

Patrice LAISNEY : D'ailleurs à ce propos, nous avons convenu de nous retrouver régulièrement afin de discuter des problématiques que vous pouvez rencontrer.

Pierre DESBIOLLES : Je vous remercie tous de vos présences à ce Conseil.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 16h00. Le prochain Conseil d'Institut se tiendra le 16 juin sur le site de l'Inspé d'Aix-en-Provence.

Annexe 2 : Partenariats

Focus sur un partenariat



Module de formation partenarial dans le cadre d'ÉroDAS (Programme de Développement Affectif et Social)– éducation à la santé

- Ancrer les formations dans une dynamique pluricatégorielle
- Développer des compétences transversales du métier en prenant appui sur les compétences psychosociales
- Intégrer le parcours éducatif de santé (PES) au sein des pratiques des enseignants

Focus sur un partenariat



Formation de formateurs (ADPE)

- Niveau 1 (5 jours)
- Niveau 2 (3 jours)
- Observation en classe du projet PRODAS en Lycée professionnel (La Viste)
- 12 enseignants

Focus sur un partenariat



Formation initiale (Master MEEF)

UE3 Développement des compétences sociales et émotionnelles niveau 1 et 2

- 14h + 6h Lutte contre le harcèlement
- Intervenants formateurs qui ont suivi le dispositif ADPE ou en coanimation avec des intervenants de PRODAS
- 210 étudiants M1, M2 cette année des sites d'aix, Marseille et Avignon

Parcours LP SMSSE

- 12h en M2 (25 étudiants)

DIU (PE sur Marseille)

- 12h Gestion du groupe classe (60 Stagiaires)

Focus sur un partenariat



Pour exemple, 2 mémoires PRODAS

Situations d'apprentissage pour travailler sur la connaissance et la gestion des émotions en contextes professionnels, étude de plusieurs situations professionnelles en éducation à la santé.

Le ProDAS au cœur de l'apprentissage des élèves : Comment peut-on croiser les compétences travaillées dans le Programme de Développement Affectif et Social avec les savoirs associés du référentiel scolaire, durant les heures de classe, en plaçant l'élève au centre de son apprentissage ?

Focus sur un partenariat

Le planning 13

- Met à disposition des ressources numériques
- Intervient aussi sur le volet Education à la sexualité au sein du parcours Biotechnologie et STMS en M1 (14h)

Dispositif similaire (UE3) déployé sur Avignon avec le planning 84

Evaluation du dispositif par la recherche (APHM)

- Evaluation de l'impact du déploiement de PRODAS en école maternelle

Perspective

- Déploiement au sein des autres mentions du Master MEEF dans le cadre de la culture commune

Annexe 3 : Modifications de l'offre de formation : nouvelles maquettes (Mention 4)

Dynamiques dans la construction des nouvelles maquettes de la mention 4 Pratiques et Ingénierie de la Formation

→ Construction des parcours structurée en BCC ; 1 BCC commun à tous les parcours de la mention
 BCC : Compétences en lien avec le développement professionnel pour agir en praticien réflexif avec une démarche scientifiquement construite

→ Chaque BCC mobilise des ressources regroupées en UE

		MENTION 4 MEEF pratiques et ingénierie de formation - Formation & Accompagnement - Ingénierie et management de formations		
BCC	UE	UE1 - Ateliers de formation	UE2 - Ateliers de formation	UE3 - Ateliers de formation
BCC 1	UE 1	Maitrise des fondements théoriques et méthodologiques de l'ingénierie pédagogique et de l'ingénierie de projet de formation		
Compétences en lien avec l'ingénierie de formation pour développer et évaluer des dispositifs de formation adaptés au contexte et aux contraintes		Élaborer un projet de formation à partir de l'analyse des besoins "in" et "en" formation		
		Évaluer des stratégies d'apprentissage et évaluer et doser des outils pédagogiques variés		
		Mobiliser des outils et méthodes pour évaluer l'efficacité et le transfert de formation et mesurer l'acquisition des compétences par les stagiaires		
		Mettre des outils numériques et des technologies émergentes dans le processus de formation		
			302	00
			16	16
BCC 2	UE 2	Élaborer une offre de formation / information en lien avec son métier		
Compétences en lien avec la gestion des ressources humaines et le management de la formation		Planifier la formation		
		Élaborer la gestion de l'organisation		
		Élaborer une stratégie de développement de l'organisation		
		Valider le respect des dispositions réglementaires applicables		
			94	10
			12	7
BCC 3	UE 3	Mobiliser des concepts et méthodes d'analyse de travail issus de différentes disciplines (sociologie, psychologie, ergonomie)		
Compétences en lien avec l'analyse de l'activité professionnelle pour concevoir et mettre en œuvre des dispositifs d'intervention adaptés		Analyser les interactions entre travail, formation et apprentissage		
		Appréhender les outils d'analyse de travail et les situations professionnelles réelles		
		Concevoir des interventions basées sur l'analyse de l'activité		
			204	124
			64	20
BCC 4	UE 4	Mobiliser des savoirs de la recherche dans un domaine de travail ou d'études		
Compétences en lien avec le développement professionnel pour agir en praticien réflexif avec une démarche scientifiquement construite		Élaborer une problématique par une démarche scientifique		
		Communiquer de manière structurée, claire et adaptée, l'analyse de l'activité		
		Respecter les principes d'éthique, de déontologie, de responsabilité environnementale et d'intégrité scientifique		
		Élaborer de manière autonome les outils numériques adaptés aux secteurs de recherche du domaine		
		Produire une large gamme d'ouvrages dans les situations exigées par son métier		
			110	96
			11	15
Stages en milieu professionnel			2 104	1013
TOTAL DES CREDITS PAR ANNEE			64	96
TOTAL DES CREDITS PAR ANNEE			400	208

→ Chaque BCC / UE est décliné en attendus de formation ou résultats d'apprentissage
Les attendus sont évalués selon des paliers de niveau de maîtrise : niveaux 1 à 4

Niveau 1
Niveau 2
Niveau 3
Niveau 4

→ Les crédits ECTS sont portés par les seules UE
Les attendus ne sont plus crédités et donc plus capitalisables (par exemple lors d'un redoublement)
Les UE sont capitalisables – la validation de l'UE assure la validation du BCC

MENTION 4 MEEF pratiques et ingénierie de formation - Formation & Accompagnement - Ingénierie et management de formations						
BCC	UE	UE - Attentes de formation	MS	MS	MS	MS
BCC 1	UE 1	Ingénierie de formation Maîtrise des fondements théoriques et méthodologiques de l'ingénierie pédagogique et de l'ingénierie de projet de formation Élaborer un projet de formation à partir de l'analyse des besoins "de" et "en" formation Évaluer des scénarios d'apprentissage adaptés et des ressources pédagogiques variées Mobiliser des outils et méthodes pour évaluer l'efficacité du dispositif de formation et mesurer l'acquisition des compétences par les apprenants Intégrer des outils numériques et des technologies émergentes dans le processus de formation				
Mise à jour			302	03	130	
TOTAL ECTS PAR UE			11	14	25	
BCC 2	UE 2	Pilotage de la formation Écrire une offre de formation / information en lien avec son métier Piloter la gestion de l'organisation Conclure une stratégie de développement de l'organisation Veiller au respect des dispositions réglementaires en vigueur				
Mise à jour			04	14	152	
TOTAL ECTS PAR UE			12	7	19	
BCC 3	UE 3	Analyse de travail et formation Maîtrise des concepts et méthodes d'analyse de travail issus de différentes disciplines (sociologie, psychologie, ergonomie) Analyser les interactions entre travail, formation et apprentissage Appliquer les outils d'analyse de travail à des situations professionnelles réelles Conclure des recommandations basées sur l'analyse de l'activité				
Mise à jour			204	134	222	
TOTAL ECTS PAR UE			14	15	16	
BCC 4	UE 4	Expertise et recherche Mobiliser des savoirs de la recherche dans un domaine de travail ou d'études Élaborer une problématique par une démarche scientifique Communiquer de manière concise, claire et adaptée, tant à l'oral qu'à l'écrit Respecter les principes d'éthique, de diversité, de responsabilité environnementale et d'intégrité scientifique Établir de manière autonome les outils numériques adaptés aux besoins de recherche du domaine Pratiquer une large culture élargie dans les situations exigées par son métier				
Mise à jour			110	66	206	
TOTAL ECTS PAR UE			11	15	17	
Stage en milieu professionnel			210	103		
TOTAL ECTS PAR ANNEE			66	66	120	
TOTAL ECTS PAR ANNEE			400	208	200	

→ Annualisation des maquettes
Le découpage officiel en semestre disparaît
Le contrôle continu s'étale sur l'année pour chaque UE mais la validation des attendus peut se réaliser en cours d'année = temps long assurant un apprentissage rythmé par les besoins des apprenants
Un seul jury de fin d'année mais une commission de régulation obligatoire en janvier

MENTION 4 MEEF pratiques et ingénierie de formation - Formation & Accompagnement - Ingénierie et management de formations						
BCC	UE	UE - Attentes de formation	MS	MS	MS	MS
BCC 1	UE 1	Ingénierie de formation Maîtrise des fondements théoriques et méthodologiques de l'ingénierie pédagogique et de l'ingénierie de projet de formation Élaborer un projet de formation à partir de l'analyse des besoins "de" et "en" formation Évaluer des scénarios d'apprentissage adaptés et des ressources pédagogiques variées Mobiliser des outils et méthodes pour évaluer l'efficacité du dispositif de formation et mesurer l'acquisition des compétences par les apprenants Intégrer des outils numériques et des technologies émergentes dans le processus de formation				
Mise à jour			302	03	130	
TOTAL ECTS PAR UE			11	14	25	
BCC 2	UE 2	Pilotage de la formation Écrire une offre de formation / information en lien avec son métier Piloter la gestion de l'organisation Conclure une stratégie de développement de l'organisation Veiller au respect des dispositions réglementaires en vigueur				
Mise à jour			04	14	152	
TOTAL ECTS PAR UE			12	7	19	
BCC 3	UE 3	Analyse de travail et formation Maîtrise des concepts et méthodes d'analyse de travail issus de différentes disciplines (sociologie, psychologie, ergonomie) Analyser les interactions entre travail, formation et apprentissage Appliquer les outils d'analyse de travail à des situations professionnelles réelles Conclure des recommandations basées sur l'analyse de l'activité				
Mise à jour			204	134	222	
TOTAL ECTS PAR UE			14	15	16	
BCC 4	UE 4	Expertise et recherche Mobiliser des savoirs de la recherche dans un domaine de travail ou d'études Élaborer une problématique par une démarche scientifique Communiquer de manière concise, claire et adaptée, tant à l'oral qu'à l'écrit Respecter les principes d'éthique, de diversité, de responsabilité environnementale et d'intégrité scientifique Établir de manière autonome les outils numériques adaptés aux besoins de recherche du domaine Pratiquer une large culture élargie dans les situations exigées par son métier				
Mise à jour			110	66	206	
TOTAL ECTS PAR UE			11	15	17	
Stage en milieu professionnel			210	103		
TOTAL ECTS PAR ANNEE			66	66	120	
TOTAL ECTS PAR ANNEE			400	208	200	

Comparatif des volumes horaires des maquettes de la mention 4 et soutenabilité de l'offre

		25-29	21-25
MENTION 4 MEEF pratiques et ingénierie de formation	Ingénierie pédagogique numérique	804	804
MENTION 4 MEEF pratiques et ingénierie de formation	Conception et management de formations en santé, sécurité, environnement	804	804
MENTION 4 MEEF pratiques et ingénierie de formation	Rédacteur professionnel	645	611
MENTION 4 MEEF pratiques et ingénierie de formation	Formation & Accompagnement	688	628
MENTION 4 MEEF pratiques et ingénierie de formation	Formation & Accompagnement	750	750
MENTION 4 MEEF pratiques et ingénierie de formation	Formation & Accompagnement	651	651
MENTION 4 MEEF pratiques et ingénierie de formation	Métiers de la recherche et de l'expertise en éducation	611	655
MENTION 4 MEEF pratiques et ingénierie de formation	BILAN HORAIRES	4955	4805
MENTION 4 MEEF pratiques et ingénierie de formation	BILAN DES COÛTS	4059	3845

Volume horaire du M1 devant être augmenté à 360 heures – cadrage des masters amU

Soutenabilité :

→ Des mutualisations qui ajustent les coûts totaux de fonctionnement de la mention 4

→ + 214 heures de coût sur 25 -29 = mise en œuvre de l'apprentissage + augmentation du M1 de certains parcours



Annexe 4 : Présentation du Projet ITE4DEM

Erasmus+ Action Type KA220HED - Cooperation partnerships in higher education (KA220HED)

ITE4DEM

Renforcer la formation initiale des enseignants pour l'éducation à la démocratie par une citoyenneté active et délibérative

ITE4DEM vise à promouvoir la formation initiale des enseignants pour la citoyenneté démocratique en développant, testant et évaluant un programme de formation complet et innovant sur l'éducation à la démocratie, favorisant une citoyenneté active et délibérative.



ITE4DEM aspire à établir des liens entre des partenaires transnationaux dans un effort commun pour faire progresser la formation initiale des enseignants à la citoyenneté démocratique en Europe.

CONSORTIUM

UNIVERSIDAD DE
SEVILLA Spain
www.us.es

EDEX – EDUCATIONAL
EXCELLENCE
www.elke.uoa.gr

ETHNIKO KAI
KAPODISTRIAKO
PANEPISTIMIO
ATHINON Greece
www.unic.ac.cy

STIMMULI FOR SOCIAL
CHANGE
www.stimmuli.eu

INSPE/UNIVERSITE
D'AIX MARSEILLE France
Marseille

Project Start : 01/10/2025
Project End : 31/03/2028

Project lump sum 400 000,00 €

WP1 Project
Management

WP2 A Support
package for integrating
ADC in ITE programmes

WP3 Training Program
for ADC through
Dialogue,
Argumentation, and
Reflective Teaching

WP4 Evidence building
for integrating ADC
approaches in ITE

WP5 Communication,
Dissemination and
Exploitation

FOCUS ON WP3 : Training Program for ADC through Dialogue, Argumentation, and Reflective Teaching sera dirigé par UNIC, responsable de la conception pédagogique globale du programme, de la création des supports de formation pour les formateurs et de l'organisation du séminaire de formation

AMU dirigera le développement du cours de formation destiné aux étudiants en formation initiale des enseignants (ITE), avec la contribution de tous les partenaires :

US : Module 1 sur les compétences ADC

UNIC : Module 2 sur le dialogue, la négociation et l'argumentation

STIM et NTUA : Module 3 sur les techniques d'apprentissage créatif pour l'éducation en démocratie (Efd)

AMU : **Module 4 sur la conception de dispositifs éducatifs**

Activités de recherche

- Séminaires locaux et séminaire international de formation pour renforcer les compétences des éducateurs des établissements d'enseignement supérieur
- Activités de co-création menant au développement du cours en ligne ITE4DEM.
- Activités de formation destinées aux étudiants.
- Activités de mise en œuvre pilote.
- Activités d'évaluation pour valider l'efficacité et l'impact des résultats d'ITE4DEM.

Résultats

- Un guide pour surmonter les obstacles à l'inclusion de la citoyenneté active et délibérative (ADC) dans la formation initiale des enseignants ;
- Un référentiel de compétences pour les formateurs en ADC;
- Une collection de bonnes pratiques, d'approches pédagogiques, de ressources éducatives libres (REL) et d'études de cas ;
- Un programme de formation des formateurs et des ressources pédagogiques efficaces ;
- Un cours en ligne pour les étudiants en formation initiale des enseignants et un kit d'évaluation des compétences en ADC ;
- Des recommandations politiques pour une implémentation efficace de l'éducation à l'ADC
- La création d'une communauté de pratique internationale sur l'éducation à l'ADC